

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PARIS
CONCOURS MÉDECINE-HUMANITÉS 2020
ÉPREUVE D'ADMISSION : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Vous proposerez de ces documents une lecture croisée, selon la méthode de votre choix. Vous pourrez aussi faire appel à vos connaissances personnelles.

Temps de lecture : 20 mn

Temps de passage : 20 minutes incluant une discussion avec le jury

Le rêve

Documents :

1. Document iconographique : Francisco Goya, « Le sommeil de la raison produit des monstres » (1799)
2. Sigmund Freud, *L'Interprétation du rêve* (1900)
3. Georges Devereux, *Psychothérapie d'un Indien des plaines* (1951)

Document 1



Francisco Goya, peintre espagnol (1746-1828), « Le sommeil de la raison produit des monstres », gravure de la série *Les Caprices* (1799).

Dans le manuscrit du Musée du Prado, la gravure est ainsi expliquée : « L'imagination sans la raison produit des monstres impossibles : unie avec elle, elle est mère des arts et à l'origine des merveilles. » Le peintre se serait représenté lui-même endormi.

N.B. en espagnol, *sueño* signifie à la fois « sommeil » et « rêve ».

Document 2

Que tout le matériau qui compose le contenu du rêve provienne d'une manière ou d'une autre de ce qui a été vécu, et donc dans le rêve soit reproduit, *remémoré*, voilà au moins quelque chose que nous pouvons considérer comme un savoir incontesté. Mais ce serait une erreur de supposer que ce genre de lien entre contenu onirique et vie à l'état de veille ressort nécessairement, et sans peine, comme quelque chose d'évident, de la seule comparaison. Ce lien doit au contraire être attentivement recherché et, dans toute une série de cas, sait parfaitement rester caché pendant longtemps. La raison de cela réside dans un certain nombre de caractéristiques propres que l'aptitude au souvenir manifeste dans le rêve, et qui quoiqu'universellement observées, se sont jusqu'à présent dérobées à toute explication.

Ce qui se passe en premier lieu, c'est que dans le contenu du rêve entre en jeu un matériau que l'on ne reconnaît pas ensuite à l'état de veille comme appartenant à ce que l'on sait ou a déjà vécu. On se souvient bien d'avoir rêvé la chose en question, mais on ne se souvient pas qu'on l'ait vécue, ni quand. On reste dans le vague quant à la source où le rêve a puisé, et l'on est sans doute tenté de croire en une activité productive autonome du rêve, jusqu'au jour où, souvent après une longue période, un nouvel épisode vécu ramène le souvenir, donné pour perdu, de l'épisode antérieur et fait découvrir la source du rêve.

Sigmund Freud, *L'Interprétation du rêve*, trad. J. P. Lefebvre, Paris, Seuil, 2010, p. 44-45 (édition originale 1900)

Document 3

1. La réalité des rêves

Les Indiens des plaines partagent avec les autres « primitifs » la tendance à considérer le contenu manifeste des rêves comme un véritable événement, partiellement *extrapsychique*, et qui ne se produit pas seulement à un niveau surnaturel mais aussi au plan de la réalité objective. Ainsi, lorsqu'un Indien des Plaines qui était de haut niveau culturel – et qui n'avait rien d'un psychotique – prit conscience que la voiture de livraison du fleuriste dont il avait rêvé représentait son thérapeute, il nous demanda (de manière absolument spontanée, mais avec un air embarrassé et à demi humoristique) où nous étions allé après avoir disparu de son rêve. [...]

2. Responsabilité à l'égard du comportement rêvé

La tendance des Indiens des Plaines et des autres « primitifs » à considérer que les rêves sont des événements réels a pour corollaire leur tendance à se sentir moralement, et sous d'autres rapports, responsables de leur comportement en rêve. Le développement d'une telle attitude est une nécessité psychologique ; autrement le rêveur ne pourrait pas réclamer le crédit dû aux exploits accomplis en rêve, pas plus qu'il ne pourrait considérer les événements du rêve comme réels. Ce point, lui aussi, est suffisamment clair et n'exige pas de preuve théorique supplémentaire. D'autre part, même les « primitifs » sont à bien des égards suffisamment réalistes pour se sentir un peu moins responsables de leur comportement rêvé que de leurs actions réelles, et, en conséquence, moins poussés à justifier et à rationaliser leur comportement rêvé que leurs actions réelles [...]. »

Georges Devereux, *Psychothérapie d'un Indien des plaines*, traduit de l'anglais par Françoise de Gruson avec la collaboration de Monique Novodorsqui, Paris, Fayard, 1998 (édition originale américaine : 1951)

Georges Devereux (1908-1985), psychanalyste et anthropologue franco-américain d'origine hongroise, est considéré comme le fondateur de l'ethnopsychiatrie.